

20.11.2009 - 09:42 Uhr

Medi24 - dix ans de télémédecine en Suisse / Effet de réduction des coûts du conseil médical par téléphone reconnu et prouvé

Berne (ots) -

Le pionnier suisse de la télémédecine Medi24 fête en ce moment son 10e anniversaire. Son coeur de métier est le conseil médical par téléphone. Jusqu'à présent, l'entreprise a donné plus d'un million de consultations, dont quelque 400'000 cette année. Des études suisses et étrangères prouvent que les consultations télémédicales sont sûres et permettent de réduire les coûts. Après le Conseil national, ce sera au tour du Conseil des États de débattre du conseil médical par téléphone, la semaine prochaine, dans le cadre des mesures de réduction des coûts de la santé.

Le conseil médical par téléphone de Medi24 ménage les ressources du secteur de la santé. L'objectif consiste à ce que les patients bénéficient du bon traitement au bon moment. Cela permet d'éviter des visites inutiles chez le médecin et d'épargner des frais de traitement. Les acteurs du secteur de la santé et du monde politique sont unanimes à reconnaître la grande efficacité de ce service. Chez Medi24, deux tiers des cas sont traités entièrement par télémédecine. Kenneth Ruesch, CEO de Medi24: "Notre expérience et des études montrent que 70% des citoyens n'estiment pas correctement l'urgence de leur problème médical. L'objectif primordial du conseil médical par téléphone consiste à renforcer la compétence des citoyens en matière de santé et à les responsabiliser."

Débats sur la télémédecine lors de la session d'hiver du Conseil des États

Au cours de la session d'automne, le Conseil national s'est prononcé nettement en faveur d'un conseil médical par téléphone indépendant. Ces prochaines semaines, le Conseil des États débattre pour la première fois, dans le cadre de sa session d'hiver, du train de mesures de réduction des coûts proposé par le Conseil fédéral et ainsi de l'introduction obligatoire d'un service de conseil médical par téléphone. La commission consultative propose de biffer l'article du projet de loi. Medi24 plaide pour une introduction au niveau national à condition que la qualité et la protection des données fassent l'objet de la même attention que la question des coûts.

Établissement de normes de qualité pour le conseil médical par téléphone

Le conseil médical par téléphone ne peut déployer l'effet attendu de réduction des coûts et offrir aux patients la sécurité indispensable que s'il satisfait à des normes de qualité élevées. Pour cette raison et pour que le marché ne devienne pas une scène ouverte pour des prestataires peu sérieux, Medi24 a demandé l'été passé l'introduction de normes de qualité. La consultation doit se fonder exclusivement sur des critères médicaux et éthiques, être indépendante des caisses-maladie et être confiée à un personnel médical qualifié. Le secret médical doit être garanti et le prestataire doit établir une documentation sans faille et toujours claire. Medi24 élabore actuellement de telles normes avec différents acteurs - des normes qui sont d'ores et déjà en vigueur chez Medi24 et qui devraient être rendues obligatoires pour l'ensemble du secteur.

Étude à Berne: sécurité assurée - la télémédecine décharge les services des urgences

Medi24 a mené une étude en collaboration avec le service des

urgences de l'Hôpital de l'Île, l'hôpital universitaire de Berne. Les résultats publiés cet été par l'entreprise de télémédecine confirment que les patients qui s'adressent au centre de consultation télémédicale de Medi24 reçoivent des conseils au moins aussi sûrs qu'auprès d'autres institutions médicales.

Les services des urgences doivent traiter quotidiennement des cas bénins et cela pose un problème croissant. Cet aspect fait l'objet d'un large consensus. Outre la question de la sécurité, l'étude révèle que huit patients sur dix ne sont pas au bon endroit au service des urgences. Cela est coûteux et inutile. Ici, le conseil médical par téléphone peut se montrer extrêmement efficace. Il est accessible via un moyen de communication très simple, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, en plusieurs langues.

Suivi de patients chroniques - programme cardiaque validé scientifiquement

Chez Medi24, les compétences professionnelles du personnel servent également à pratiquer d'autres formes de télémédecine. Ainsi, l'entreprise suit par téléphone et grâce à d'autres médias électroniques des patients souffrant d'insuffisance cardiaque et de diabète afin de les aider à améliorer leur santé et leur style de vie. Medi24 est la première et la seule entreprise en Suisse à disposer d'un programme validé pour patients cardiaques qui permet d'épargner jusqu'à 3000 francs par patient et par an.

Doté du statut de cabinet médical, Medi24 est un pionnier de la télémédecine avec dix ans d'expérience et plus d'un million de consultations télémédicales à son actif. Plus de deux millions de gens ont accès à Medi24 via des assureurs-maladie et des réseaux de médecins. L'entreprise donne jusqu'à plus de 3000 consultations par jour; cette année, elle prévoit d'atteindre un total de 400 000 consultations. Son équipe interdisciplinaire composée de médecins spécialistes et de conseillers médicaux diplômés fournit des prestations fondées sur des critères éthiques et médicaux 24 heures sur 24 en allemand, en français, en italien et en anglais. L'entreprise a son siège à Berne et occupe une centaine de personnes. Weblog: www.telemedizin-blog.ch

Contact:

Grazia Siliberti
responsable de la communication d'entreprise
Tél. directe: +41/31/340'05'09
Mobile: +41/79/616'86'32
Fax: +41/31/340'05'55
E-Mail: g.siliberti@medi24.ch
Internet: www.medi24.ch

Medi24
Bolligenstrasse 54
3006 Berne

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100012145/100594084> abgerufen werden.